

Interpellation des candidats aux élections municipales

1/ Pour le bien-être de nos enfants /

La ville de Toulouse a une croissance démographique exponentielle depuis de nombreuses années attirant de nombreuses familles avec des enfants créant un grand besoin de nouvelles places dans les écoles. En effet, à la rentrée 2020, nous avons passé le cap symbolique de 35 000 élèves scolarisés dans les 206 écoles de Toulouse ce qui est une préoccupation majeure pour l'ensemble des concitoyens.

Les promoteurs construisent de nombreux nouveaux ensembles immobiliers mais les structures publiques ne sont pensées qu'après. Ce manque d'anticipation et d'investissement a un très fort impact dans le quotidien de nos enfants. D'autant plus que nos écoles plus anciennes sont victimes d'un manque criant d'entretien et d'investissement (peintures décrépies, fuites dans les toitures ou dans les systèmes de plomberie des sanitaires). Nombreuses sont les écoles REP et REP+ pour lesquelles le passage au CP et CE1 dédoublés ont été de vrais casse-têtes par manque d'espace.

La liste Toulouse Belle & Forte et son candidat, Franck Biasotto, porte des valeurs de solidarité et d'humanisme.

Le parc immobilier des collectivités est constitué pour moitié de bâtiments dédiés à l'éducation souvent vieillissants. Le renouvellement et le développement de ce parc immobilier éducatif important est une priorité incontournable des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Pour les collectivités, de nombreux enjeux appellent aujourd'hui une évolution du bâti et de l'aménagement scolaire. Il leur faut en effet :

- Disposer de bâtiments modernes et modulables, adaptés aux nouveaux usages pédagogiques, et notamment dotés d'équipements numériques tirant parti du digital.
- Accompagner la transition énergétique, avec la rénovation thermique des bâtiments et l'allongement du cycle de vie des bâtiments.
- S'adapter à l'évolution des bassins de population avec des bâtiments multi-usages, neufs ou réorganisés, assurant toute la sécurité nécessaire.



- Offrir le meilleur confort aux élèves et personnels enseignant **l'ensemble de la communauté éducative** notamment en matière thermique et pour s'adapter au réchauffement climatique, tout en optimisant les coûts énergétiques.
- Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites. **Et suivi de la maintenance des ascenseurs**
- Faciliter la mise en œuvre des politiques publiques (plan internat, réduction des effectifs en classes de CP et en CE1, école inclusive...). **Renforcer la liaison école/collège**

Nous sommes donc en accord avec le constat que vous exposez ; malgré la connaissance de l'état de dégradation des anciens établissements il n'a pas été réellement programmé assez de nouveaux établissements et le plan de travaux reste minoré. Enfin et surtout, les nouveaux quartiers ne sont pas « programmés » et n'ont pas intégré la place et les préemptions suffisantes pour permettre à la ville de grandir en cohérence avec ses besoins, donc avec des services publics de qualité.

Cette situation a une répercussion sur les réalités du quotidien que vous décrivez fort bien.

Quelles sont vos ambitions sur ces problématiques ?

Quelle priorité donnerez-vous à la rénovation des écoles pour assurer le bien-être des enfants ?

Comment articulerez-vous constructions d'écoles et construction de logements compte tenu de la dynamique actuelle de la démographie toulousaine ?

TBF / Nous pensons qu'il est indispensable de mettre en place une véritable politique d'aménagement avec des choix forts en matière d'urbanisme.

- **Mieux programmer.** Dessiner les quartiers des besoins futurs et arrêter les cahiers des charges des ZAC en fonction des besoins et usages. Le PLUIH doit tenir compte des besoins publics en matière d'accueil au sein des quartiers et non sur des regroupements toujours plus loin et donc gros (crèches, maternelles, lieux de loisirs...).
- **Mieux construire.** Il nous faut construire en tenant compte des usages et des besoins. Le budget municipal a prévu 10 écoles neuves et 10 écoles rénovées. Il faudra réétudier chaque projet pour en maximiser la pertinence et les coûts mais aussi établir les possibles évolutions pour privilégier des structures plus adaptées.
- **Bien construire.** En tenant compte de l'impact environnemental et de la santé.
- **Réaliser un meilleur suivi des projets de construction** (permis de construire) : un architecte conseil sera désigné par secteur (6 secteurs toulousains).

L'entretien courant des écoles est défaillant aujourd'hui, il faut par exemple plusieurs semaines pour les petites réparations (le service des factotums ne fonctionne pas correctement) et les directeurs d'école s'épuisent à formuler et reformuler leurs demandes.

Comment comptez-vous rétablir une situation plus favorable ?

TBF /

- Avec les 6 architectes conseils nous mettrons en place un audit et à la suite pourront établir les priorités. Une réorganisation semble s'imposer, soit dans la commande des travaux, soit dans la méthode d'intervention. **Un travail en partenariat indispensable à une mise en œuvre efficiente**
- Création d'un service technique aux écoles, le STE : une personne dédiée par groupe scolaire assurant suivi et réalisation des travaux.

La FCPE est favorable à la semaine de quatre jours et demi, car c'est le rythme qui respecte le mieux les besoins chronobiologiques des enfants.

Vous engagez-vous à maintenir cette modalité ?

TBF : La semaine de quatre jours et demi, en place à Toulouse depuis 2008 et définitivement appliquée depuis 2013 (Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République), et restera la norme pour les futures rentrées scolaires.

La FCPE rappelle régulièrement l'importance du rôle des ATSEM, qui contribuent à la qualité des enseignements dans les petites classes, et aux côtés desquelles les petits toulousains apprennent à devenir élèves. La mairie de Toulouse reconnaît que la réforme, concernant les temps de travail des personnels, est un échec. La campagne de recrutement n'a pas atteint ses objectifs. Nous retrouvons les mêmes problématiques avec les agents techniques. Aujourd'hui les animateurs sur le temps périscolaire sont majoritairement des étudiants pour lesquels il faut attendre qu'ils aient leur emploi du temps et qui ne sont donc recrutés qu'en octobre et qui ne sont pour la plupart pas formés.

Que proposez-vous pour rendre ces métiers plus attractifs pour les ATSEM, et pour les agents techniques ? Quels efforts de recrutement envisagez-vous ?

*(ATSEM / Ils font partie intégrante de l'équipe éducative. Outre leurs tâches en matière de propreté et d'hygiène des petits, ils sont également associés aux projets pédagogiques des écoles maternelles. Ce sont des **agents précieux, polyvalents et essentiels** dans le bon déroulement d'une journée en école maternelle. Les revendications actuelles sont :*

- **un ATSEM par classe**
- *un cadrage du rôle et des missions pédagogiques de l'ATSEM ;*
- *un temps de travail commun enseignant – ATSEM ;*
- *la participation au conseil d'école avec voix délibérative ;*
- *un matériel d'hygiène et les équipements de travail adaptés aux enfants, etc*

Le métier d'ATSEM comporte des contraintes réelles et inerrantes à la fonction ; horaires étendus (Avant l'école, après l'école), salaire faible, des formations difficiles à engager (manque de personnel pour le remplacement), pas de vacances scolaires (réalisent les gros ménages pendant l'absence des enfants)... Mais aussi les difficultés que nous retrouvons sur les métiers du service à la personne « petite enfance » ; Il existe une réelle pénurie de professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Les raisons sont connues : faible attractivité des salaires et faible sortie de personnels formés.

Il y a un énorme écart entre l'offre et la demande. Et les chiffres sont sans appel. 90,4% des gestionnaires d'EAJE rencontrent des difficultés de recrutement. Et tous sont à peu près logés à la même enseigne car les

écarts constatés (91,8% pour les gestionnaires privés et 87,1% pour les gestionnaires associatifs) ne sont pas significatifs.

En revanche, on met plus de temps à recruter dans le public que dans le secteur privé lucratif ou associatif ((entre 3 et 6 mois voire plus vs un mois environ). Ce qui s'explique probablement par la complexité des procédures liées à un statut de fonctionnaire et parfois peut-être, pour certaines collectivités territoriales, par des salaires moins attractifs. Néanmoins le statut de fonctionnaire (concours pour Atsem) est plus sécurisant à terme.)

Évidemment, vu le déséquilibre entre l'offre et la demande, les salariés eux (pas forcément les moins diplômés et pas dans toutes les régions) peuvent choisir. Et ils ont leurs exigences. Qu'est-ce qui motive leur choix ? La proximité avec leur domicile (60,21%), puis le projet pédagogique (45,8%) et ensuite seulement le salaire (44%). La question du « non-recrutement ou du turn-over » peut être liée aux absences récurrentes non remplacées, la non valorisation du personnel, ou propre à des questions personnelles (maladie, déménagement, grossesse...), dysfonctionnements institutionnels, l'ambiance au travail ...

Je ne suis pas certaine que la Mairie ait su se projeter sur cette demande.

(Fonctionnaire = tout le territoire, salaires bas et projet pédagogique non contrôlé !)

TBF :

1/ ATSEM

Le métier d'ATSEM comporte des contraintes réelles et inerrantes à la fonction ; horaires étendus (avant l'école, après l'école), salaire faible, des formations difficiles à engager (manque de personnel pour le remplacement), pas de vacances scolaires (récupération moindre)... Comparables aux difficultés que nous retrouvons sur les métiers du service à la personne « petite enfance » ; Il existe une réelle pénurie de professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Les raisons sont connues : faible attractivité des salaires et faible sortie de personnels formés.

- **Renforcer les équipes** en mettant en place une véritable politique de recrutement long terme, en lien avec les outils « emplois » du territoire.
- **Augmenter les effectifs** pour établir les remplacements et les temps de formation.
- **Etablir une politique de management** en concertation avec les équipes mixtes (éducation nationale / mairie) pour étudier une logique de plannings qui favorisent une formation et une réelle coordination.
- **Accueil adapté** pour tous les enfants quel que soit leur différence : formation d'une ATSEM référente personnes handicapées par école (avec une formation forte pour l'autisme). **Une formation pour les EBEP (élève à besoin particulier), en lien avec l'UFRSTAPS, l'ESPE . La loi de 2005, les parents ont le choix de l'établissement, et l'établissement est dans l'obligation de prendre l'élève. Proposer une formation en lien avec les AESH .**

Quelles exigences porterez-vous sur le recrutement des animateurs ? Aujourd'hui ne peut-on pas considérer qu'il s'agit d'un métier à part entière exigeant des connaissances et des postures professionnelles avec nos enfants ?

2/ Animateurs sur le temps périscolaire

Toulouse Belle & Forte revendique le renforcement de la dimension éducative et culturelle des CLaé et temps périscolaire. L'organisation et la gestion de l'animation du temps périscolaire par des étudiants n'est pas cohérent avec une logique de qualité des actions éducatives et culturelles. Il faut revoir l'organisation.

C'est le rôle de la mairie que de ne pas abandonner les enfants à la fatalité de la classe sociale ; C'est pourquoi nous mettrons en avant la culture comme levier pour la nécessaire relance de l'ascenseur social.

Travailler avec l'ESPE.

Lien avec la fédération française de judo, pour développer le « code moral », le judo avant d'être un sport était une méthode d'éducation. Politesse, Courage, Amitié, Contrôle de soi, Sincérité, Modestie, Honneur, et Respect. Projet en lien avec le projet d'établissement.

Un travail à partir d'ateliers liés au monde de l'entreprise en vue de développer une ouverture sur les différents métiers.

Nous mettrons en place un dispositif de formation musicale dans chaque école avec prêt d'instruments et des partitions nécessaires à l'étude.

Nous souhaitons également :

- Revoir les conditions de gratuité pour l'accès aux musées pour les toulousains.
- Mettre à la portée de tous les enfants, à l'école, la formation musicale, le chant et/ou la danse...
- Réaliser des activités «Hors les murs » : établir plus de projet de médiation culturelle, notamment autour du Graff, de la photo et des cultures émergentes.

2/ Pour une école accueillante à l'attention de tous les élèves /

Dans la continuité des réflexions du collectif Qualité Cantine Toulouse à propos du tarif des repas, les tarifs « CLAE » (accueil et animation) ont vu la fin de leur gratuité par la municipalité actuelle.

Quelle sera votre politique tarifaire sur ces prestations ?

Comment les justifiez-vous ?

TBF : Nous pensons, à Toulouse Belle & Forte, que la gratuité ne doit pas être considéré comme une solution. La prestation possède un coût et demander aux parents une contrepartie pour ce service reste cohérent. La gratuité entraîne trop souvent une vision négative de la qualité du service et parfois une consommation excessive sans réalité (inscription sans présence).

Donc notre logique restera la « non gratuité » mais une attention particulière pour que la grille tarifaire soit d'une dégressivité suffisante, et l'étude au cas par cas de situation spécifiques.

En mars 2019 M. Moudenc a signé la charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ».

Quels sont vos engagements concernant l'usage de produits d'entretien, les matériaux de construction et le mobilier pour garantir leur innocuité sur la santé de nos enfants ?



Si vous êtes élus, vous engagez-vous à réaliser **une enquête** et à en publier les résultats sur les locaux scolaires concernant :

- La **qualité de l'air**
- La présence d'**amiante**
- La **sécurité dans** et **aux abords** des écoles

Si les résultats de ces évaluations laissaient apparaître des résultats négatifs, **vous engagez-vous à mener des travaux pour y remédier dans la première partie de votre mandat ?**

TBF :

Toulouse Belle & Forte souhaite une meilleure qualité de vie pour les toulousains. Ainsi, outre la volonté de développer la nature en ville et l'agriculture Bio pour permettre le 100% Bio et le 100% local dans les cantines, nous nous engageons à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à effectivement respecter la charte « sans perturbateurs endocriniens ».

Nous mettrons en place :

- **Un élu dédié au développement durable et à l'écologie.**
- Tout projet municipal d'importance ne sera validé qu'après une **étude d'impact environnemental et climatique.**
- Engager la rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité en y insérant les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, installation de récupérateurs d'eau de pluie).
- Créer un dispositif communal incitatif à la rénovation énergétique du bâti ancien.
- Développer le compost « urbain » : composts collectifs dans les parcs et jardins. **Et pourquoi ne pas offrir des poules à chaque école...recyclage des déchets, travail avec la SVT (Science et vie de la terre)**
- Bien construire : en tenant compte de l'impact environnemental (choix des matériaux).

Plus particulièrement, concernant la sécurité, les groupes scolaires ont bénéficié récemment d'une amélioration de la signalétique mais la sécurité aux abords des écoles reste très insuffisante. Le stationnement sauvage, la vitesse excessive, les arrêts dangereux, le manque de pistes cyclables sont autant de points noirs qui mettent en danger les écoliers toulousains.

Êtes-vous favorable à l'interdiction de la circulation automobile autour des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves ?

Envisagez-vous de travailler avec les parents sur les mobilités douces comme les Pédibus, des parkings à vélo ou autre ?

TBF :

A Toulouse Belle et Forte nous souhaitons penser la ville comme « des villages » pour développer le bien vivre. C'est pourquoi nous proposons des maires de quartier accessibles 100% dédiés à leur quartier dotés de vrais pouvoirs. Ainsi, totalement à l'écoute des besoins du faubourg, il saura mettre en œuvre la politique la plus adaptée à la situation, avec vous. En effet, nous proposons :



- Mise en place des assemblées consultatives pour une gouvernance par « l'action partagée ». Un groupe de travail de 10 citoyens, auprès de chaque maire de quartier, sera composé à part égale de représentants d'associations et de citoyens volontaires tirés au sort.
- Mettre en œuvre une **méthode de consultation sur les grands projets** de chaque quartier.
- S'appuyer sur la démocratie digitale (Internet) pour **consulter plus souvent** mais plus rapidement **les citoyens**.
- Soutenir les associations dans leurs engagements **et les rendant partenaires avec une éthique et une responsabilité**.

Nous penserons donc **l'organisation de la sécurité pour et dans chaque quartier** :

- Créer des postes de police municipale pour assurer le dialogue, la médiation et lutter contre les incivilités.
- Une police municipale à pied à la rencontre des commerçants, des associations et des groupes scolaires.
- Implanter des caméras pour un meilleur maillage en lien avec les policiers sur le terrain.
- Renforcer les brigades équestre et canines pour mieux protéger tous les territoires, parc et jardin inclus.

Concernant **la mobilité**, puisque l'impact des transports sur l'environnement est considérable, nous souhaitons un véritable changement de modèle, notamment au cœur des quartiers.

La priorité sera donnée aux modes doux :

- Fin des discontinuités du réseau actuel vélo, et mise en sécurité des pistes et des couloirs de cycles, notamment pour les trajets du quotidien (aller vers l'école..). Un travail spécifique sera réalisé pour étudier la liaison des trajets du quotidien vers le grand réseau.
- Accélération du déploiement du réseau vélo dès le début de la mandature en doublant les financements
- Création de 13 nouvelles pistes cyclables de deux lignes circulaires et de 11 lignes structurantes afin de desservir les zones économiques sans oublier les trajets du quotidien
- S'assurer que les modes doux de transport (trottinette, scooter électrique) seront organisés et maîtrisés.
- Soutenir les Pédibus et développer les points de dépose de vélos (sécurisés et abrités).



Outre son rôle éducatif, l'école républicaine, obligatoire à partir de trois ans, est un lieu idéal de réduction des inégalités et de socialisation.

Quelle(s) mesure(s) prendrez-vous pour que puissent être accueillis les enfants de moins de trois ans ?

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

En Réseau Éducation Prioritaire (REP), les enfants âgés de 2 ans (tout-petits, nés avant le 1er septembre), sont inscrits en même temps que les enfants plus âgés, selon les capacités d'accueil de l'école. En 2017, 33 % des enfants de moins de trois ans (naissances N-2) sont scolarisés dans les 22 écoles classées en REP +. Ce taux est de 24 % dans les 12 écoles classées en REP. Ce qui reste bien au dessus de la moyenne nationale qui est aux environs de 20 %. Dans tous les cas, toutes les demandes de scolarisation en éducation prioritaire sont acceptées.

Hors Réseau d'Éducation Prioritaire, les demandes d'inscriptions sont enregistrées sur liste d'attente, toujours selon la capacité d'accueil de chaque école, et en fonction des effectifs issus des constats de rentrée. Ces inscriptions sont systématiquement réalisées en collaboration avec l'Éducation nationale dans le cadre d'une commission dédiée.

TBF : A Toulouse Belle et Forte nous sommes convaincus par un accès à l'école au plus tôt.

Il faudra œuvrer pour la mise en place des dispositifs d'accueils y compris hors réseau d'Éducation Prioritaire, au mieux des possibles et des moyens.

Encourager un club intergénérationnel, mettre du lien avec nos aînés

La FCPE défend l'idée de l'école comme premier lieu d'inclusion des personnes porteuses de handicap, au bénéfice de ces personnes au premier chef, mais au-delà au bénéfice de tous les élèves, et pour contribuer à changer le regard de la société :

- **Quelle conception de l'inclusion scolaire portez-vous ?**
- **Que proposez-vous pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les écoles publiques et les centres de loisirs municipaux ? Quelles échéances et quel budget ?**
- **Que proposez-vous en termes d'accompagnement humain pour l'inclusion (accueil des enfants et parents, périscolaire, Accompagnant-e-s de Vie de Loisirs, formation des personnels aux handicaps, y compris ATSEM) ?**

TBF :

« La personne handicapée n'est pas une personne malade. Mais être handicapé c'est être plus vulnérable. Avoir un handicap nécessite d'être compensé par un environnement. Un défi de compétence à relever ensemble. » Pierre Ancet pour le rapport de Pascal Jacob.

C'est dans cet état d'esprit que Toulouse Belle & Forte, liste conduite par Franck Biasotto propose son programme. Il nous faut **engager une véritable inclusion de tous les habitants, quel que soit leurs différences.**

- Construire des crèches en tenant compte des besoins des parents et des besoins atypiques (horaires décalés, parent à mi-temps, 24/24, mères seules, mais aussi pour les enfants dit « différents »...). Développer plus de solutions et de soutien pour une garde adaptée, pour tous.
- Accueil adapté pour tous les enfants quelle que soit leur différence : **formation d'une ATSEM référente handicap psycho et moteur par école. Formation AESH indispensable.**
- Rendre mobile le Centre Communal d'Actions Sociales dans une démarche « d'aller vers » les familles et dans les faubourgs. Développer les formules de répit et « penser aidants » (formation des personnels, approche préventive, développement des accueils temporaires y compris au domicile). Consolider les coopérations et engager une véritable politique de coordination des acteurs.
- Garantir l'accessibilité dans les écoles aux personnes en situation de handicap. Pour cela engager en priorité les travaux dans les établissements ne répondant pas aux normes nécessaires. **Contrôler le suivi**
- Faciliter l'initiation à tous les sports y compris pour les publics handicapés. Ne pas faire de concession sur ce point reste nécessaire ; les clubs sportifs et associations qui développent des projets adaptés doivent être aidés en priorité. **Participer aux championnats en sport partagé. Se rendre aux tournois Handisports. Tournois tennis hand, basket... Le stade toulousain étant champion de France handisport.**

L'accueil des enfants de migrants au sein des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Toulouse est l'une des grandes préoccupations de la FCPE. Bien que la politique migratoire ne soit pas de compétence municipale, nous estimons que la mairie de Toulouse a un rôle à jouer dans l'accompagnement de ces enfants tout au long de leur scolarité.

Quels engagements comptez-vous prendre sur les sujets suivants ?

- **Choix de l'école d'accueil** : il doit être effectué en fonction du lieu réel de résidence des familles et non de leur adresse postale : **Pouvez-vous vous engager à faciliter pour ces enfants l'accès à une école de proximité ?**



- **Prix des transports, de la cantine, du CLAE, des centres de loisirs : quelle politique tarifaire comptez-vous engager pour les familles en grande précarité ?**
- un **service d'interprétariat** avait été mis en place avec le rectorat pour faciliter la communication **avec les familles nouvellement arrivées**. Ce service n'existe plus depuis plus d'un an. **Quelles dispositions comptez-vous prendre pour contribuer à le rétablir, et notamment à travers le financement d'une nouvelle structure ?**
- **Logement** : trop d'enfants scolarisés dorment encore à la rue ou dans des conditions extrêmement précaires. **Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que soit menée, enfin une politique volontariste en matière d'hébergement d'urgence ?**

TBF : à voir / à travailler

Former un enseignant par bassin au FLE (Formation en langue étrangère). Se rapprocher de l'association Education sans frontière.

3/ L'école des citoyens de demain /

Il n'est plus à démontrer à quel point le développement de nos jeunes enfants, ces futurs citoyens, s'appuie sur un accès à la culture et à l'éducation physique et sportive.

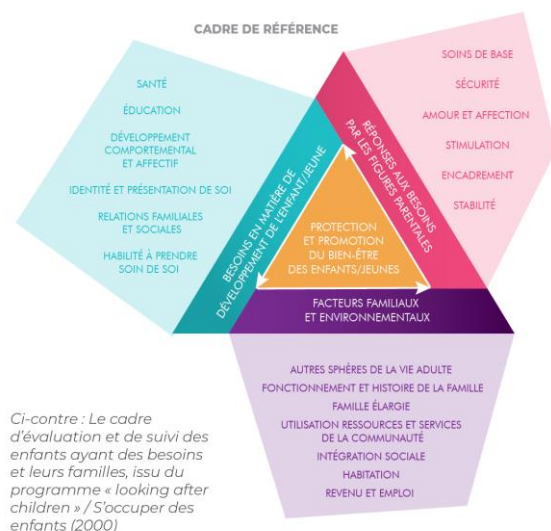
Les piscines ferment, les gymnases vieillissent et restent parfois fermés, la rénovation ou le développement des quartiers n'intègrent pas jusque-là d'offre sportive et culturelle.

Comment pensez-vous la multimodalité des installations (au bénéfice des activités péri et extrascolaires, des clubs et associations de quartier, des citoyens...)?

Quels efforts d'investissements souhaitez-vous y consacrer ?

TBF :

La nécessaire prise en compte des besoins et de l'environnement de l'enfant et du jeune



Un travail sur la médiation par les pairs, sur la sophrologie me paraissent pertinents.

A Toulouse Belle et Forte nous sommes convaincus de la nécessaire prise en compte d'un cadre de référence éducatif qui tienne compte de l'éducation aux activités physiques et sportives mais aussi culturelles (déjà traité). Les engagements du PEDT toulousain 2018-2021 sont forts et précis ; il convient par contre de les mettre en œuvre, ce qui n'est pas toujours fait. Nous nous engageons à porter ses engagements et à les rendre opérants.

Sur les équipements :

- Nous engagerons la rénovation du parc des piscines en ayant à cœur d'y inclure de véritables améliorations qui permettront l'usage mixte (scolaire et citoyen).
- Nous

Plus largement, au-delà de l'école, **que proposez-vous en termes d'investissement** (équipements...) **dans l'agglomération et améliorations** (pratiques, partenariats, éducation-formation...) **pour que le plus grand nombre accède à l'offre culturelle et sportive ?**

La majorité des petits toulousains bénéficient toutefois de **parcours culturels**. Devant l'augmentation des demandes, **vous engagez-vous à renforcer l'offre, en qualité et en quantité?**
Que proposez-vous pour améliorer l'accès à cette offre et pour en faciliter l'usage ?

Le système de réservation et de paiement des prestations périscolaires est fastidieux : remplissage multiple des mêmes informations, impossibilité de consulter l'état de ses réservations, délais de réservations, bugs, etc.

Comment allez-vous améliorer ce service ?

Le numérique éducatif (ordinateurs, connexion haut débit, tableau blanc interactif et vidéoprojecteur) est un enjeu majeur pour nos enfants. Si presque tous les cycles 3 ont été équipés en tableau blanc interactif, de très nombreuses écoles n'ont que trop peu d'ordinateurs. Des parents et des entreprises ont proposé de faire des dons d'anciens équipements informatiques aux écoles ce qui a systématiquement été refusé.

Comment pensez-vous équiper l'ensemble des écoles ?

D'autre part la municipalité actuelle vient de créer un service d'Espace Numérique de Travail à l'attention de toutes les écoles primaires de Toulouse en faisant appel au prestataire ONE.

Pensez-vous poursuivre et développer ce service ?

Si oui, comment pensez-vous aider les familles en situation de précarités à avoir accès à ce service ?

Il existe un **conseil municipal des enfants**, pensez-vous le maintenir ?

Il existe également un **parlement éducatif de territoire** où une très large majorité des participants sont des agents municipaux. Les autres parties prenantes ont beaucoup de difficultés à être



représentées (le mercredi après-midi n'étant pas un jour idéal pour les représentants de parents d'élèves)

Pensez-vous maintenir cette instance et/ou pensez-vous réorganiser cette instance ?

TBF : *(Le parlement Éducatif de Toulouse est une instance fondée sur un partenariat ouvert aux différentes parties prenantes à l'échelle locale, permettant une concertation qui porte à la fois sur le contenu et sur l'évaluation des actions du PEDT. Cette instance se réunit tous les 2 mois. Cette instance forme l'alliance éducative et s'organise, depuis 2017, en 3 commissions : Le parlement, l'éducation, la communication. Ces commissions sont déclinées elles-mêmes en ateliers thématiques qui travaillent sur les engagements du PEDT 2018-2021.)*

Encourager et favoriser la liaison Ecole/ Collège, projets pluridisciplinaires(s'appuyer sur le projet rugby Vaucuelin/Paul Bert, projet Ehec....



Le PEDT de Toulouse 2018-2021 est organisé selon trois axes éducatifs, chacun se déclinant en trois orientations :



Les cinq domaines du socle commun qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire sont :

